



Sur le chemin de la société de longue vie

Étapes & outils

SOCIALINFO●

Vivre tous les âges de la vie !

La société de longue vie est une gerbe de cadeaux, c'est aussi une brassée de responsabilités. Un monde inexploré, riche en surprises, le plus souvent accueillant. Mais il faudra s'y risquer sans carte précise. Heureusement, les études et les essais se multiplient; ils sont disponibles, au même titre que cette brochure qui réunit quelques propositions pour accompagner notre voyage.

Textes de : Jean-Pierre Fragnière

Avec des contributions de: Laurent Beausoleil, Delphine Bovey et Claude Dupanloup

© Socialinfo, Lausanne, 2022.

Avec le soutien du département de la cohésion sociale du canton de Genève.

Note: Dans la présente brochure, pour ne pas alourdir le texte, les termes employés pour désigner des personnes sont pris au sens générique; ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.

Association Longue Vie

Case postale 71 – 1213 Petit-Lancy

longue.vie@terrecommune.ch

www.terrecommune.ch

Éditions Socialinfo

www.socialinfo.ch

Table des matières

Préface de Thierry Apothéloz

Conseiller d'État chargé de la cohésion sociale

Bon à savoir

La question des générations	9
Une place pour tous les âges	19
Activités et travail	27
Un toit à tous les âges	37
Une population de survivants	47

De la parole aux actes

Une dynamique de transformation des institutions	61
Perspectives pour l'action	63
Un programme d'actions concertées	69
Des liens pour un réseau	75

Préface

Depuis plusieurs décennies, l'espérance de vie s'accroît continuellement et, bien évidemment, nous pouvons nous en réjouir. Cet allongement de la vie implique une nouvelle vision des relations entre les générations et des défis qui en découlent.

Lorsque nous évoquons le quatrième âge, nous pensons forcément aux enjeux sanitaires qui en émanent et qui, à juste titre, sont centraux. Mais les questions de santé relatives aux aîné·e·s ne doivent toutefois pas occulter les nombreux enjeux sociaux auxquels sont confrontés ces dernier·ère·s. En effet, l'allongement de la vie est parfois synonyme de plus de solitude, de difficultés accrues à se déplacer ou encore à accéder à certains lieux. Ces enjeux doivent aujourd'hui s'imbriquer dans une réflexion globale sur notre société et notre communauté.

Les défis liés à la société dite de longue vie sont multiples. Ils questionnent notre relation à l'espace et à l'urbain, interrogent l'accès de chacun·e à l'espace public et à la cité en favorisant, notamment, des mobilités inclusives.

Dans cette optique, la société de longue vie aspire à favoriser des mobilités inclusives. Il s'agit de penser la société dans son ensemble, où les réponses aux enjeux précités doivent être traitées en prenant en compte l'intégralité des âges de la vie pour tendre vers un vivre-ensemble de qualité.

Bien souvent, et à tort, les relations entre les générations sont perçues comme conflictuelles. À ce titre, les expériences que nous voyons au quotidien sur le terrain nous démontrent le contraire.

L'entraide intergénérationnelle s'est manifestée comme rarement durant ces deux dernières années avec de remarquables initiatives pour permettre de protéger les plus vulnérables de notre société.

Cet intervalle a permis aussi de révéler l'existence de liens qui n'avaient en fait pas attendu cette période troublée pour émerger. Les initiatives portées par les communes, la Plateforme des associations d'aînés de Genève, ou encore les projets tels que l'Adret dans la commune de Lancy, nous démontrent la pertinence de cette thématique et la volonté de nombreux acteurs de développer une société où règne l'harmonie entre les âges.

La brochure que vous vous apprêtez à découvrir est une excellente boîte à outils qui se révélera utile pour les administrations, le monde politique ainsi que pour les professionnel·le·s soucieux·euses de développer leurs pratiques.

Je tiens tout particulièrement à rendre hommage à Jean-Pierre Fragnière pour l'ensemble de ses contributions sur les politiques sociales et spécifiquement sur la notion de société de longue vie. Mes remerciements vont également à Laurent Beausoleil, Delphine Bovey et Claude Dupanloup qui ont permis la réalisation de cet ouvrage de qualité qui contribue à cultiver une société innovante dans laquelle prime la cohésion sociale.

Thierry Apothéloz
Conseiller d'Etat

Bon à savoir

La question des générations

Pour une société solidaire

Nous avons gagné une quinzaine d'années de vie, et cela en moins d'un demi-siècle. Aujourd'hui, quatre générations vont cheminer ensemble. Nos vies en sont transformées. On n'a jamais vu ça ! Comment faire ?

Tout le monde en parle... ou presque.

Pourquoi la question des générations est-elle entrée dans le débat public ? Pourquoi tant de discours du 1er août évoquent-ils les solidarités entre les générations ?

Une première raison. La mise en place et la gestion des politiques sociales s'inscrivent dans la durée. En matière de sécurité sociale, en particulier, les décisions prises aujourd'hui déploieront leurs effets dans une, voire plusieurs décennies. Dans ce laps de temps, on assiste à des transformations notables des générations concernées et des relations qui s'instaurent entre elles. Ainsi, les bénéficiaires de l'AVS en 2050 ne seront pas la copie conforme de ceux qui ont pris leur retraite au début du vingt et unième siècle.

Une planification sociale éclairée doit pouvoir s'appuyer, dans toute la mesure du possible, sur une connaissance suffisante des diverses générations qui cohabitent dans nos sociétés, des relations qui les caractérisent, ainsi que de la diversité des destins que chacune d'entre elles a connus.

Les faits démographiques

Au-delà des informations distillées au jour le jour, et qui annoncent les fluctuations de la natalité, de la divortialité, de l'espérance de vie, etc., un certain nombre de lames de fond sont repérables dans nos sociétés qui en transforment la structure ainsi que les modalités des relations entre les personnes et les groupes qui la constituent. De plus, c'est le calendrier même des vies qui est bouleversé avec les impacts macrosociaux et individuels que cela implique. Une lecture simple, voire simpliste, des données démographiques permet de pousser quelques *ah!* ou quelques *oh!* Sur le plus long terme, c'est un véritable bouleversement qu'il s'agit d'intégrer. Qu'y a-t-il de commun entre mon concitoyen qui a grandi dans la perspective d'une espérance de vie d'une soixantaine d'années et celui à qui l'on dit qu'il fêtera probablement son 90^e anniversaire en bonne santé? Dans le corps électoral, il est des citoyens qui ont vu la richesse nationale doubler deux à trois fois. Il en est d'autres qui sont sortis de l'adolescence entourés d'une rumeur suggérant que la Suisse est en crise et que la pénurie s'installe.

La question des modes de vie

La cohabitation dans une société à quatre générations, de personnes et de groupes dont l'expérience et les comportements sont fort variés, doit être appréciée avec soin. Il s'agit là de questions qui relèvent aussi bien des ressources, de la culture, des échanges, que du partage.

Dans une population du type de celle qui habite la Suisse, la cohabitation de styles de vie différents, fondés sur des valeurs et des comportements tout aussi différents, fait apparaître la nécessité de conduire des politiques susceptibles de faire la part de ce qui est universel et de garantir la souplesse permettant la prise en considération de cette diversité des modes de vie. Là encore, de sérieux efforts d'investigation et de communication s'imposent pour permettre le dépassement de stéréotypes susceptibles de bloquer le dialogue et, d'une certaine manière, l'exercice des solidarités.

Les échanges entre les générations

Leur poids est particulièrement significatif et il a pu être mis en évidence. On peut estimer qu'une grande partie des problèmes que rencontrent les jeunes, les actifs, les aînés, sont en partie allégés, voire résolus, par diverses formes d'échange entre les générations. Et il ne s'agit pas simplement de transferts financiers. On devine l'importance de l'enjeu et la nécessité de conduire des politiques qui tiennent compte de cet état de fait, qui reconnaissent ces réalités, voire qui renforcent et facilitent leur expression. Les débats sur les politiques familiales ou encore sur l'impôt sur les successions ne sauraient faire l'économie d'une solide prise en considération du rôle social éminent de ces échanges.

Observer l'évolution des relations entre les générations

La définition des horizons retenus pour construire nos projets de « vie commune » est une tâche majeure. Il faut s'y arrêter. L'un des enjeux c'est la définition de cet horizon auquel se réfèrent les mesures qui seront retenues. En effet, selon que l'on considère le très court terme, le moyen terme ou le long terme, les modalités de la discussion changent, mais aussi le niveau de rationalité des débats. Pour le dire autrement, on peut faire jouer le long terme contre le court terme, on peut faire fonctionner les incertitudes liées au long terme comme instruments de définition de mesures à court et moyen terme, etc. Ainsi, le découpage de l'horizon est un acte éminemment politique. Il permet de jouer sur trois pôles. La définition de la situation à un horizon lointain, le rythme auquel va se dérouler la réforme, la capacité du système à parier sur l'avenir et à gérer la confiance. Ainsi, celui qui veut bloquer l'initiative peut choisir trois stratégies : noircir l'avenir, faire jouer les techniques qui permettent d'allonger le processus de décision, disqualifier la part nécessaire de confiance, voire d'optimisme qui caractérise tout projet politique à moyen et long terme. On devine que la manière dont les groupes sociaux et les instances responsables joueront sur ces claviers est déterminante pour l'avenir de la sécurité sociale.

La formation des choix politiques

Dans nos démocraties, il est de bon ton de rappeler que le droit de vote est accessible aux citoyennes et citoyens de plus de 18 ans, ainsi on prend part aux décisions de 18 à 100 ans, voire plus. Pour un même objet, prenons l'exemple de l'assurance-maternité, sont appelés à décider des jeunes gens dont le projet familial est pour le moins peu esquissé et des arrières-grand-mères qui ont connu l'exercice de leur maternité dans des conditions de vie et avec un statut dont on a oublié combien ils étaient différents des modèles culturels dominants aujourd'hui. Mettre au monde un enfant en pleine guerre 39-45 n'a pas grand-chose à voir avec le même choix développé au 21^e siècle. Reconnaître les énormes différences qui caractérisent les diverses générations appelées à cohabiter et co-décider aujourd'hui fait sans doute partie des savoirs à acquérir et à développer pour rendre possible une véritable « convivialité » constructive et solidaire entre les générations.

La fragilité des images

Les jeunes ont une image très souvent erronée des «vieux», l'inverse est aussi vrai. Pourtant, les résultats de nombreux travaux récents vont à l'encontre des slogans brandis sur les conflits entre générations. Quand on les interroge, les jeunes soutiennent les personnes âgées dans le domaine des prestations sociales, et cela à leur propre détriment comme à celui de la population active; réciproquement, les retraités sont prêts à sacrifier leurs intérêts dans le secteur de la santé au profit des plus jeunes. En d'autres termes, jeunes et retraités ne visent ni à discriminer l'«autre» ni à défendre avant tout les intérêts de leur propre groupe d'âge. Les uns et les autres s'accordent à vouloir définir des priorités et à identifier des principes de partage qui soient acceptables pour tous.

Voilà qui relativise l'hypothèse d'un conflit entre générations. Interrogés sur différents aspects des relations entre générations, autant les jeunes que les retraités en donnent une vision plutôt harmonieuse. Ils estiment, par exemple, que chaque génération doit être prise en considération, qu'ils ont besoin les uns des autres et qu'ils

ont des intérêts en commun qu'il convient de défendre ensemble et non pas sur un mode concurrentiel.

Solidarité et réciprocité : l'échange entre les générations

Ces échanges constituent une sorte de pacte qui lie toutes les générations. Les personnes âgées sont engagées et fortement concernées par ces liens. Que reçoivent-elles en échange ?

- la possibilité d'envisager la retraite non comme un repli et une mise à l'écart, mais comme un passage vers de nouvelles formes de participation, donc de préserver un sentiment d'utilité et de dignité ;

- la possibilité de conserver une insertion dans des réseaux relationnels unissant des personnes de plusieurs générations ;

- donc la possibilité de renouveler connaissances et amitiés et ainsi de réduire le risque d'isolement croissant associé au vieillissement (décès des contemporains) et à l'exclusion, du fait de la retraite, du plus important réseau relationnel potentiel : l'entreprise. Un tel pacte présente aussi l'avantage de transformer radicalement l'image du retraité dans la société en lui donnant une légitimité indiscutable.

On peut imaginer que les associations et organisations développant l'intégration et la participation des personnes âgées conçoivent qu'elles ont une responsabilité morale envers leurs membres affectés par la maladie ou le poids de l'âge. Par exemple, l'association veillera à s'informer de ce qu'il est advenu à un collaborateur retraité qui ne s'acquitterait pas d'une obligation et, en cas de maladie et d'accident, à ce que les dispositions adéquates aient été prises.

La volonté de solidarité

Il y a loin de la coupe aux lèvres. La solidarité n'est pas un « donné », elle se construit sur la base d'une rencontre entre une ferme volonté et les compétences nécessaires pour la mise en œuvre. La solidarité intergénérationnelle, c'est un principe d'aide sociale mutuelle et d'échange social réciproque. Dans les faits, il apparaît que les relations intergénérationnelles fonctionnent fortement, aujourd'hui

encore, selon des normes de solidarité au sein de la famille. Quant à savoir dans quelle mesure le principe de solidarité entre les générations est aussi valable au niveau social, c'est là un point sur lequel les spécialistes divergent. On parle de l'ambivalence des relations intergénérationnelles.

Selon Kurt Lüscher, spécialiste de la recherche sur les générations, les relations intergénérationnelles se caractérisent par une ambivalence fondamentale — entre continuité et changement, proximité et distance, solidarité réciproque et individualité. Cette ambivalence se manifeste concrètement, par exemple, dans les processus d'autonomisation des adolescents à l'égard de leurs parents ou dans les soins dispensés à des parents âgés. Et il convient de considérer avec le plus grand soin les transferts intergénérationnels. Ce terme technique désigne l'échange d'argent, de services pratiques et de soutien entre membres de plusieurs générations (d'une même famille). Ces transferts ne s'effectuent pas seulement dans le sens jeune génération — génération plus âgée, mais souvent aussi dans le sens inverse (garde des enfants par les grands-parents, donations aux petits-enfants, soutien moral de jeunes familles, etc.). Un patrimoine à considérer et à sauvegarder.

Promouvoir les solidarités entre les générations

La consolidation des rapports entre les générations n'est pas une activité simple, les initiatives qui s'imposent renvoient à de multiples questions relatives à la gestion collective des phases de la vie :

- Combien de périodes de vie devant nous ? Combien de périodes de vie derrière nous ? Combien de partenaires proches, de familiers, qui se situent aux différentes périodes prises en considération ?

- Comment prendre en considération les exigences d'une culture de l'écoute et de l'ouverture qui rende possible la cohabitation de plusieurs mondes (générations) marqués par des cultures différentes et en évolution très rapide ?

- Comment prendre en considération les problèmes posés par une accentuation des clivages économiques au sein d'une so-

ciété d'opulence ?

- Comment prendre en considération la position très différente des diverses générations face à l'avenir ? Celles et ceux qui ont 50 ans aujourd'hui se trouvent placés dans des conditions bien différentes de celles que connaissent les générations de jeunes au seuil de leur vie active.

- Comment faire face au nouveau problème posé par la redistribution des ressources ? Les « vieux » d'aujourd'hui ne sont plus le groupe le plus exposé à la pauvreté. Ce sont plutôt les jeunes et les jeunes familles qui ont cette triste caractéristique. Comment dès lors réorganiser le partage et conquérir cette capacité de détachement que celui-ci exige ?

- Comment faire face à la nécessité de construire un sens pour la vie quotidienne de toutes les générations ? Selon l'expression bien connue, il ne s'agit pas seulement d'ajouter des années à la vie, mais aussi de la vie aux années. Comment assurer aux jeunes une entrée dans la vie acceptable ? Comment garantir aux « actifs » une phase de la vie familiale et professionnelle acceptable ?

- Comment assurer une « deuxième carrière » satisfaisante pour ceux et celles que l'on appelle encore les « retraités » ? Comment garantir une vie digne et socialement valorisée pour celles et ceux, de plus en plus nombreux, qui connaissent la grande vieillesse ?

- Comment assumer le problème de la transmission de l'héritage entre les diverses générations ? À cet égard, il s'agit aussi bien de l'héritage culturel que de l'héritage sous forme de biens matériels. Que donner, quand, à qui ? Attendre, que recevoir ? Quand, de qui ?

- Comment acquérir personnellement les instruments qui permettent d'atteindre de tels objectifs ? Comment organiser et stimuler les contacts ? Comment favoriser les formes d'entraide ? Comment reconnaître et valoriser les initiatives qui contribuent à la mise en œuvre de si vastes projets.

- Comment promouvoir les instruments collectifs pour

consolider ces rapports entre les générations? Quelle politique de la jeunesse convient-il de mettre en place? Quelle politique de la famille convient-il de renforcer? Quelles politiques adopter pour faciliter le « difficile » passage à la vieillesse, plus particulièrement la transition vers la retraite? Quelle sécurité sociale pour la « vieillesse »? Quelle politique de la santé pour le « grand âge »?

• Comment consolider les solidarités dans le système suisse de sécurité sociale? Plus concrètement, comment faire face à toutes ces tentatives d'individualiser, de privatiser la sécurité face aux grands risques? Comment contrer les tentatives de promouvoir des politiques du « chacun pour soi »?

Le destin des générations : différences et convergences

Les diverses générations qui cohabitent aujourd'hui n'ont vraiment pas connu la même histoire de vie. Sur des points essentiels, leurs expériences sont massivement différentes. La majorité des actifs, nés entre 1940 et 1960 appartient à la génération des Trente glorieuses. Ces personnes ont été engagées dans la dynamique du progrès et du succès, leurs efforts étaient célébrés, à chaque pas une promesse, bientôt la pauvreté serait éradiquée, il ne subsisterait que quelques cas.

Conscientes des difficultés, elles ont cru pouvoir penser que tout était possible ou presque, à condition de consentir les efforts nécessaires et de déployer la « créativité » opportune. Elles ont marché péniblement, mais sûrement vers le succès. Et voilà que le cadre socio-économique s'est transformé lourdement. Un défi redoutable leur est lancé. Pour elles, la formation a été promesse de carrière, le travail personnel donnait accès à l'emploi, la sécurité sociale était garante de leur protection contre le deuil, la maladie et les vieux jours. Bardées de ces certitudes, elles ont fait de leur mieux. Peu ou prou, et voilà que cet édifice se lézarde. La génération des personnes nées à partir des années 1960 a été confrontée à un flot d'incertitudes. Quant à celles et à ceux qui célèbrent aujourd'hui leur vingtième ou trentième anniversaire, leur horizon est bardé de lourdes interrogations : fragilisation des diplômés, difficultés

d'accès à l'emploi, rigueur de la concurrence, omniprésence de la compétition, précarité de l'embauche, dictature de la mobilité professionnelle et géographique, fragilisation des acquis sociaux, rétrécissement de l'horizon des sécurités.

Ce qui dépend de l'émergence d'un tel débat, c'est la capacité d'une société à concevoir son développement à long terme. Il met donc en jeu la responsabilité des générations présentes et tout particulièrement de celles et ceux qui, aujourd'hui, disposent d'une parcelle de pouvoir politique, devant les générations à venir qui ne manqueront pas, le moment venu, de juger leur action.

Une place pour tous les âges

Dans la société de longue vie

À 20 ans, on ne vit pas comme à 70 ans, et l'inverse est aussi vrai. Pourtant, nous devons façonner une société qui fait place à tout le monde.

Nos vies qui s'allongent de manière significative et visible c'est d'abord un succès, une véritable conquête sur les forces qui abrégeaient les existences, multipliant les veuves, les veufs et les orphelins. Bien sûr, la mort est très présente, et le mirage de l'immortalité reste une dérive comme celui de la fontaine de jouvence : beaucoup de bruit et de bavardage, mais c'est le fait de quelques esprits crédules et surtout des marchands.

Un vaste champ d'initiatives

Le fait majeur c'est que nous habitons une société à quatre générations. Pour la première fois dans l'histoire connue, cette cohabitation est instituée, elle devient un phénomène normal. Un grand nombre de nos contemporains de tous les âges ont vécu, vivent ou vivront une tranche de leur vie, dans une configuration familiale à quatre générations.

On peut constater ces événements considérables, mais cela ne saurait suffire : impossible de rester les bras croisés, ces changements de société font émerger des défis qui ne peuvent être esquivés.

Ainsi s'ouvre un vaste champ d'initiatives aussi bien dans les cercles privés qu'au niveau des collectivités publiques.

Pour conduire ces actions, et éventuellement les coordonner, l'énoncé d'un projet et la formulation de principes directeurs s'avèrent nécessaires. Une discussion publique s'impose permettant d'effectuer des choix et d'encadrer les incontournables mises à jour ; elles sont essentielles dans ces domaines en permanente mutation.

Une société pour tous les âges ?

Comment faut-il comprendre cette expression ? Pour le plus grand nombre, un schéma simple s'est imposé ; il permet d'envisager et de baliser les parcours de vie. Ainsi, l'entrée dans la vie correspond à la phase dite de l'enfance fortement encadrée par le cercle familial et quelques équipements collectifs spécifiques, là où ils existent. La période de la jeunesse correspond au temps de la scolarisation, des formations secondaires et tertiaires ainsi que des apprentissages ; elle tend à se prolonger.

Suit la longue période de l'âge adulte et de la vie dite « active » qui correspond à l'exercice d'une occupation professionnelle et à la construction et au développement d'une vie familiale ou de couple qui peut revêtir des configurations très différenciées.

Sous des formes de plus en plus indéterminées, voire imprévisibles, survient ensuite le temps de la retraite que l'on a désigné par le terme de « troisième âge », lui-même suivi par une nouvelle période identifiée et codifiée plus récemment, le « quatrième âge » qui cou-

virait le temps de la vie au-delà de 80 ans.

Âgisme et jeunisme

Nos contemporains sont pris en tenaille. L'air du temps est de plus en plus dominé par un contexte d'institutionnalisation de l'âgisme dans lequel l'emploi, les médias, la culture populaire et les autres domaines (à l'exception de la famille) sont envahis par une culture qui valorise la jeunesse et dénigre la vieillesse, les contributions des personnes âgées ne sont pas autant prisées que celles des jeunes. Une évolution apparaît, mais elle est lente. Il est donc difficile, non seulement de créer des possibilités de contributions, mais également de persuader les personnes âgées de leur utilité. Une tâche considérable nous attend : modifier notre culture influencée par cet âgisme pour qu'elle tienne compte de la nouvelle réalité démographique, plus équilibrée du point de vue de l'âge.

Les personnes âgées elles-mêmes ne sont pas simplement spectatrices dans ce processus. Elles sont en passe de devenir une force « politique » puissante. Leurs contributions à la famille et à la collectivité sont déjà importantes. Il est également possible que la culture de consommation postmoderne affecte l'image traditionnelle de l'âge mûr et de la vieillesse. La diversification des choix en matière de modes de vie et l'amélioration de la santé offrent, à certains du moins, une identité souple et moins influencée par l'âgisme, si ce n'est un statut de « personne sans âge ».

Comprendre et agir

On peut aspirer à créer une forme de société dans laquelle la cohabitation et la collaboration entre les divers groupes d'âge sont reconnues et soutenues par des initiatives de diverses natures, qu'elles soient de caractère privé ou public.

On accorde de l'importance à chaque individu en lui donnant la possibilité de participer et d'apporter une contribution indépendamment de son âge ou d'autres caractéristiques personnelles.

Pour que cette vision devienne une réalité, un ensemble de démarches s'impose :

- modifier **la culture endémique de l'âgisme** qui s'infiltré sur le marché du travail et dans les autres structures essentielles de la société ;
- supprimer **les obstacles liés à l'âge dans tous les secteurs de la vie**, afin que les personnes soient considérées exclusivement en fonction de leurs compétences, aussi bien en début qu'en fin de carrière ;
- mettre au point **une gestion active des âges en matière d'emploi** pour éviter que l'âge soit ou ne devienne un obstacle ;
- veiller à ce que **l'entrée dans la vie professionnelle soit facilitée** et que les travailleurs plus âgés restent en contact avec l'emploi et mettent à jour leurs compétences pour que leur aptitude à l'emploi ne s'étiolé pas ;
- favoriser **la souplesse dans l'entrée en retraite** pour supprimer les effets fâcheux des retraites couperets ;
- faciliter la participation aux activités communautaires, par exemple sous forme d'entraide et de pratique du bénévolat. Le but est **d'encourager la participation de tous, jeunes et personnes âgées**, de les inviter à utiliser leurs compétences et leurs connaissances pour développer des échanges avec une communauté plus large ;
- promouvoir **la santé publique dans tous les aspects de la vie et à tous les âges**, en particulier les activités qui favorisent le bien-être physique et mental; accroître les soutiens proposés aux personnes les plus vulnérables pour leur garantir une certaine qualité de vie et, dans certaines situations, décharger les proches aidants.
- promouvoir des formes de **protection sociale continue** qui favorisent la qualité de la vie et dépassent résolument les simples prestations monétaires.

Il est essentiel de ne pas sous-estimer l'ampleur des changements qu'implique la mise en œuvre de toutes ces démarches.

Des activités à tous les âges ?

Tout au long de leur vie, les femmes et les hommes assurent leur intégration dans la vie sociale, en particulier par l'exercice des responsabilités individuelles et collectives.

Pendant l'enfance et l'adolescence, les jeunes découvrent le monde et les instruments qui permettent de le connaître mieux, d'y jouer un rôle et d'y développer des activités; il ne s'agit pas seulement de grandir, mais de faire sa place et de conquérir une reconnaissance sociale. Ils ont aussi à définir leur position et un rôle dans les échanges intergénérationnels.

Le temps de la vie dite adulte est consacré prioritairement à assumer les rôles professionnels et familiaux. Peu à peu s'affirment les enjeux de la formation continue souvent liés aux différentes contraintes et modalités de la mobilité professionnelle. De décennie en décennie, diverses formes de discrimination liée à l'âge peuvent apparaître; elles s'expriment sous forme d'injonction lourde en termes de performance et de motivation, elles peuvent aussi représenter des menaces pour la santé et la qualité des relations familiales et sociales.

L'âge de la retraite, définitive ou partielle, commence généralement par un saut qualitatif considérable: à la fois la fin de l'activité professionnelle structurée et le début d'une période de plus en plus longue faite de temps libéré, d'incertitudes et d'activités à inventer, en tout cas à choisir. Souvent, la nécessité ou la pression sont fortes pour « inviter » ces jeunes retraités à apporter des contributions sous des formes diverses, en assumant différents types de tâches et de fonctions (travaux domestiques, bénévolat, participation à des actions communautaires, activités familiales ou loisirs) ou en combinant diverses activités, en fonction de leurs moyens. Des programmes stimulants permettant aux personnes âgées de s'impliquer dans leur communauté, peuvent considérablement améliorer leur qualité de vie et celle des bénéficiaires des services. Certaines politiques destinées au « troisième âge »

et quelques institutions favorisent la transition vers ce que l'on nomme le « quatrième âge », par exemple en matière de logement et de transport.

Au quatrième âge, les objectifs se concentrent sur le soutien à la participation et à l'autonomie maximales, quels que soient la condition physique et l'état psychique. Des initiatives se développent pour aller au-delà des soins communautaires et de l'offre de services de soutien passifs, en prenant des mesures susceptibles de favoriser l'autonomie des personnes âgées et celle des proches aidants qui s'occupent d'elles.

Perspectives

Une société pour tous les âges se développe pour le mieux-être de tous. L'intérêt d'une telle démarche tient à ce qu'elle s'applique à tous, c'est-à-dire aux citoyens en tant qu'individus vieillissants; en effet, elle permet d'optimiser leur potentiel et leur qualité de vie.

Mais elle profite aussi au plus grand nombre puisqu'elle permet de tirer le meilleur des ressources des femmes et des hommes, d'étendre la participation et la solidarité communautaires. Elle favorise la promotion du bien-être individuel et collectif, elle peut, bien sûr, stimuler le développement économique et de nombreuses dimensions de la qualité de la vie.

Activités et travail

Dans une société de longue vie

Quel rapport entre une espérance de vie qui s'allonge et l'organisation du travail humain ?

En quoi le fait d'avoir comme horizon l'âge de 90 ans et plus peut-il transformer nos regards et nos choix dans l'organisation et la gestion de nos projets professionnels ?

Sans doute, le plus grand nombre de retraités s'adonnera à des activités repérables et susceptibles de donner du sens et du contenu à la vie quotidienne; mais, dans le même temps, la plupart sont tout aussi préoccupés par la sauvegarde de ce qu'ils appellent leur autonomie, par la peur d'être embrigadé dans une situation qui les étoufferait sous un flot de contraintes.

Ainsi, on entend s'exprimer diverses craintes: la peur de se « faire avoir », la peur du « qu'en-dira-t-on », la peur de se mettre un fil à la patte, la peur de la perte de statut voire de prestige, la peur d'être rattrapé par des fragilités physiques, la peur de devoir affronter un nouveau saut technologique, la peur de découvrir un hiatus entre l'offre et leurs aspirations, etc. Tout cela entraîne des attitudes que l'on peut qualifier d'ambivalentes.

De nouveaux espaces à occuper

Trois éléments déterminants définissent nos parcours de vie.

En premier lieu, le développement technologique accélère l'émergence de nouveaux biens et services ; il précipite l'obsolescence et la disparition d'une foule d'autres biens et services qui avaient trouvé toute leur place dans la vie quotidienne.

Ensuite, la mobilité spatiale qui, après avoir concerné surtout les matériaux et les objets, affecte de plus en plus les femmes et les hommes appelés à suivre les fermetures et les ouvertures des marchés, donc les organismes de production et de distribution.

Enfin, l'allongement de la durée de la vie, fruit de conquêtes techniques et de la transformation des conditions de vie, induit un déplacement du temps de l'activité professionnelle dans le parcours de vie et fait apparaître de nouvelles périodes de l'existence qu'il faudra bien « occuper ».

Les activités déployées à tous les âges de la vie se diversifient considérablement, en particulier sous l'influence des changements technologiques et de la mobilité géographique. Surtout, elles sont appelées à être inventées pour cette période de la vie que l'on appelle « troisième et quatrième âge ».

Le travail humain qui tend à se concentrer sur une période restreinte du parcours de vie est de plus en plus encadré par des contraintes de productivité, de performance, de flexibilité, d'adaptabilité et de célébration de l'individualisation des objectifs. Il est déterminé par un faisceau de règles modelées par les lois d'un marché très concurrentiel et anonyme.

Quant à l'allongement de la durée de la vie, il ouvre de nouveaux espaces qui ne sauraient être laissés en jachère et qui dégageront un champ nouveau aussi bien pour des activités que pour du travail dit « marchand ». Ce sont des années entières qu'il convient de « remplir » ; elles concernent des personnes à la fois nombreuses, compétentes, responsables et animées par un solide appétit d'action, de reconnaissance, de service et de présence reconnue dans

et par la société.

Qu'est-ce qui pourra bien constituer le faisceau d'activités déployées par ces milliers de retraités qu'on veut voir actifs.

Une nouvelle demande de services

L'émergence et surtout la croissance soutenue de cette nouvelle génération de retraités actifs et compétents va incontestablement induire quelques conséquences majeures dans le champ de l'organisation des activités humaines, mais aussi sur le marché du travail. D'abord elle engendre une considérable demande de services dans les domaines aussi variés que la mobilité, les transports, les loisirs, les services à la personne pour ne pas parler de la consommation de luxe. Une part significative de cette nouvelle population dispose de ressources substantielles avec des appétits correspondants. Avec les ans, le recours au marché de l'entretien du corps, de la prévention et du traitement des maladies va également connaître un développement significatif, en particulier dans les segments de la population qui peuvent formuler une demande solvable.

De nouvelles offres sur le marché du travail

Dans le même temps, on voit émerger une pression sur l'offre au cœur même du marché du travail. La légitime aspiration à exercer une activité et à exprimer ses compétences va engendrer un faisceau d'activités dans un champ plus ou moins formel qui peut s'étendre jusqu'à des activités exercées plus ou moins « au noir ».

Si des initiatives voient le jour pour promouvoir les solidarités entre les générations au cœur du marché du travail, on peut craindre des situations de concurrence, voire des formes de dumping salarial et social ; de nombreux retraités étant contraints ou désireux de mettre du beurre dans les épinards.

Dans ces conditions, la porte est ouverte à une accélération des clivages sociaux qui apparaissent déjà depuis des décennies et qui pourraient encore se renforcer. On pourrait assister à une extension des inégalités sociales induites par ce beau succès que représente l'allongement de la durée de la vie.

Que faire ?

Face à ces lames de fond qui caractérisent les transformations des parcours de vie, il est opportun de consolider un certain nombre de prises de conscience et de les transformer en principes d'organisation :

- Souligner le fait que cet allongement de la durée de vie, loin d'être une charge, constitue un succès majeur, fruit d'une longue conquête, un gisement de ressources susceptibles d'enrichir toutes les générations.

- Contrer les images désuètes d'une retraite et d'une vieillesse faites de disqualification, de relégation, d'irresponsabilité et de dépendance.

- Mettre en évidence les contributions multiples et diverses que les cohortes de retraités apportent à la vie sociale dans la sphère privée, les cercles familiaux et de proximité et à l'ensemble des organes institutionnels.

- Reconnaître et promouvoir la transmission du patrimoine de savoir et d'expérience dont disposent les aînés; à cet effet, les initiatives de promotion des échanges intergénérationnels sont légitimées à attendre un soutien explicite, y compris un certain nombre de coups de pouce matériels.

Les bonnes intentions ne suffisent pas

Pour atteindre de tels objectifs, il est évident que les déclarations d'intentions ne suffisent pas. Il faut parvenir à transformer l'image de la transition entre la vie dite professionnelle et le temps de la retraite, ainsi que le contenu de la vie quotidienne de toutes ces personnes qui construisent les 20 à 30 dernières années de leur parcours de vie. Des actions, aujourd'hui embryonnaires, doivent être déployées sur plusieurs axes.

À titre purement indicatif et pour dessiner le large spectre des actions qui attendent d'être développées, on peut citer :

- des initiatives d'information et d'orientation à diverses étapes des parcours professionnels,

- un renforcement de l'information sur la transition entre

activité professionnelle et temps de la retraite,

- un débat ouvert sur les activités exercées au-delà de l'âge de la retraite légale, qu'elles soient bénévoles ou rémunérées,
- l'information et la promotion des activités d'entraide autogérée,
- des initiatives de coopération intergénérationnelle aux diverses étapes du parcours de vie,
- des possibilités d'accès à des formations pour assumer efficacement ces divers engagements.

Un programme passionnant et rassembleur !

Que vont faire ces retraités ?

Entrer en retraite, c'est construire une nouvelle et... longue vie.

Qui es-tu ? Que vas-tu devenir ? Que vas-tu faire du temps qui vient ou du temps qui reste ?

Il n'y a plus de retraite, mais une nouvelle carrière à inventer.

Ce que l'on appelait la retraite au siècle dernier, aux confins de la 64^e année, est devenu un vaste espace qui s'étale entre 55 et 70 ans, indéterminé, fortement différencié. Il nous invite sur une longue tranche de vie qui peut atteindre deux à trois décennies, peut-être plus.

La retraite n'est plus une fin de parcours, mais un ensemble de compétences à découvrir, voire à acquérir.

Pour ce long voyage et pour garder la main au gouvernail, l'acquisition de compétences nouvelles s'impose. Cela d'autant plus que l'horizon est véritablement ouvert, « inédit », dépourvu d'un véritable mode d'emploi ; aucun guide n'est disponible pour ce périple qui relève de l'exploration.

Au moment de la prise de retraite (de fait, de plus en plus flexible), de nouveaux rapports à la société doivent être établis et organisés.

L'entrée dans le cercle des retraités constitue une mutation majeure

dans le parcours de vie, mais aussi dans l'ancrage social. Le personnage nouveau se doit de modifier sa présentation et la texture de son rapport au monde et aux autres.

Le retraité de demain est jeune et il le sait. En tout cas, il n'a pas le sentiment d'être vieux et il a de bonnes raisons pour cela.

Il convient d'en prendre bonne note et de s'aguerrir pour un parcours qui promet d'être long et peut-être sinueux.

Le retraité d'aujourd'hui et de demain se sent compétent (même s'il accepte d'être partiellement « dépassé » dans quelques secteurs).

Surtout, ses compétences sont indéracinables. Elles demandent à s'exprimer, voire à se développer. Impossible de brimer cet élan de vie, cet appétit, cette gourmandise.

Le retraité d'aujourd'hui et de demain se reconnaît le droit de vivre toutes les dimensions de la vie sociale: citoyen, partenaire d'une relation affective, consommateur, actif, etc.

Touche pas à mon bulletin de vote ! Touche pas à mon permis ! Ne te mêle pas de mes affaires ! Je fais ce que je veux avec mon argent ! Aspirations fortes. À gérer avec prudence dans le cadre d'une liberté responsable.

Le retraité d'aujourd'hui et de demain veut/doit se trouver une activité.

Il ne s'agit pas simplement de s'occuper. Mais la ferme et l'atelier ne sont pas là, le bureau est fermé, même plus la possibilité de faire un remplacement dans l'école du quartier. Trouver une activité c'est bien sûr possible, encore faut-il tenter quelques expériences et « se bouger un peu ».

Le retraité d'aujourd'hui et de demain doit faire face à diverses attentes de la société, celles-ci peuvent être contradictoires (elles vont de la relégation à l'appel de services, tout cela est à gérer).

C'est le territoire de l'ambivalence. Des hauts et des bas, des sourires et quelques grimaces, un jour la demande d'un coup de main, et la semaine suivante un claquant : « de quoi tu te mêles ? ». Ce sont sans doute les méandres de l'apprivoisement. Hélas, le Petit Prince n'est plus là pour répondre.

Le retraité d'aujourd'hui et de demain est une personne «active», indispensable à l'équilibre de la société.

De quel équilibre parlons-nous ? De cette saine cohabitation entre les enfants et les jeunes gens qui vont à l'école ou qui galèrent, les adultes accaparés par la logique « métro, boulot, marmots » et les aînés qui s'occupent entre repos, loisirs et services ? Avec tous les échanges de coups de main qui facilitent et fleurissent le « vivre ensemble ».

Le retraité d'aujourd'hui et de demain doit conquérir sa place (personne ne la lui offrira sur un plateau).

La lutte des places ne s'éteint pas inéluctablement à l'âge de la retraite. Poliment souvent, mais sèchement, le virus de la relégation et de la mise à l'écart se risque à grignoter l'espace. Un sourire d'auto-défense s'impose souvent.

Le retraité d'aujourd'hui et de demain doit apprendre à partager (allongement de la vie/héritage).

La mort nous accorde un copieux répit. La durée de vie s'est allongée. Au terme de notre périple, nos enfants (peut-être) vont nous entourer. Ils seront retraités. Avons-nous commencé à partager avant, bien avant ? Un véritable défi, car il faut trouver la manière. Entre vifs, c'est souvent compliqué !

Le retraité d'aujourd'hui et de demain doit apprendre à accueillir et à conseiller.

Nous sommes riches de connaissances. Une bonne partie d'entre nous vit dans un logement (trop) spacieux. On nous demande d'accueillir et de conseiller. Nous en avons de la chance !

Le retraité d'aujourd'hui et de demain a le « devoir d'ouverture » (son poids sur la vie sociale et politique implique un effort de compréhension des nouveaux besoins sociaux).

Nous y tenons à ce droit de vote. Nous souhaitons être consultés, surtout lorsque vns intérêts sont en jeu. Le dossier de la salle de concert rock nous concerne, comme celui de la piste de roller ou de l'accueil des écoliers.

Le retraité d'aujourd'hui et de demain a, en quelque sorte, un certain « devoir d'ingérence » et de présence à la vie sociale (il s'agit de réduire les forces qui tendent à placer les diverses générations dans des ghettos).

Impossible d'attendre passivement que les choses se passent. Impossible de nous borner à réagir « en temps opportun ». Un réel devoir d'anticipation nous incombe. La lutte contre les ghettos constitue votre tâche, notre mission. Évitions et éliminons ces prisons sans barreaux qui enferment des solitudes noyées dans la répétition d'abord et le silence, bientôt.

Tout cela se prépare, s'apprend, se discute et se partage.

Un toit à tous les âges

Une politique du logement adaptée à
la société de longue vie

**Avoir son « chez soi », tout le monde y
aspire. Mais les goûts et les besoins se
transforment tout au long de la vie.**

La question du logement devient cruciale. Nos parcours de vie s'allongent et le vieillissement de la population s'accélère. On observe d'importants changements culturels dans tous les segments de la société et, bien sûr, chez les «seniors». Quels sont les problèmes? Quels sont les enjeux? Quelles sont les perspectives?

Infléchir les politiques du logement

Certains affirment que les principales solutions « viendront d'elles-mêmes ». La somme des initiatives prises pourrait conduire à une situation relativement satisfaisante à moyen et long terme. D'autres, et c'est sans doute une majorité, estiment qu'il convient d'entrer dans un processus d'innovation et que des solutions nouvelles doivent être répertoriées, accueillies et mises en œuvre. La nécessité d'innover est sans doute la voie qui s'impose pour une raison évidente : jamais dans l'histoire le nombre des personnes retraitées et âgées n'a atteint une telle proportion dans un contexte social marqué par un rétrécissement de la taille des cellules familiales et une grande mobilité professionnelle et géographique. Beaucoup se posent légitimement la question : où vais-je vivre cette longue vieillesse qui s'ouvre à moi, les diverses étapes qui m'attendent, et dans quel environnement social ? » La responsabilité individuelle est évidemment engagée pour préparer cet avenir, mais elle peut se révéler impuissante et inefficace si elle ne peut pas s'appuyer sur le socle d'une politique du logement solide et adaptée.

Sans prétendre dessiner tous les contours d'une politique du logement, de nombreux milieux, dont les retraités, estiment que celle-ci doit tenir compte de certaines réalités, d'impératifs et de vœux. Autrement dit, penser le logement de demain implique la prise en considération de quelques éléments déterminants.

Les trajectoires du vieillissement sont multiples

Le temps de la retraite, c'est une longue période qui peut durer jusqu'à plus de 30 ans. Pour le plus grand nombre, il ne s'agit pas d'un espace-temps linéaire et sans à-coups. De multiples événements interviennent au cours d'une aussi longue période, ils peuvent transformer les attentes et les besoins ou imposer des contraintes aussi inattendues qu'incontournables. Et nous ne parlons pas uniquement du décès d'un proche ou d'une fragilisation de l'état de santé. Ces événements peuvent imposer des changements, des départs, des redimensionnements de l'habitat, etc. Diverses formes de flexibilité peuvent s'imposer non seulement aux

personnes, mais aux institutions.

Diversité. « Le » vieux n'existe pas

Le logement est bien sûr un lieu de vie, l'une des références essentielles pour chaque personne. Le «toit» est aussi un objet plus ou moins grand, plus ou moins équipé, plus ou moins onéreux, à portée de bourse ou uniquement rêvé. On sait, mais il est essentiel de le répéter et de le souligner, que l'accessibilité financière du logement est l'une de ces dimensions centrales. Les déséquilibres entre l'offre et la demande solvable induisent non seulement des tensions économiques, mais aussi, pour beaucoup, des situations de mal-être, d'isolement ou de révolte. La prise en considération de la réalité des ressources des retraités, de leur diversité est donc un critère cardinal d'une politique du logement acceptable et efficace.

Les contextes socioculturels

Nul besoin de rappeler que l'on ne vit pas de la même manière dans la banlieue ouest de Lausanne et dans le val d'Anniviers. Au-delà du climat et des paysages, c'est toute la structure des relations sociales qui va définir le contexte de vie et des relations à l'autre. Bien sûr, il y a des exceptions, mais on connaît les tendances lourdes. En matière de logement, la prise en considération des modèles culturels locaux constitue un élément déterminant. Attention cependant, la diversité se manifeste partout. Les structures familiales se transforment aussi bien à Carouge qu'à Saint-Martin. Le choix d'accueillir la diversité devient central. Il va de pair avec l'indispensable vigilance qui doit prévenir l'émergence voulue ou subie de ghettos.

Le besoin de vie sociale

Le logement ne se réduit pas à un lit douillet, confortable et bien équipé. Il est aussi, voire surtout, la base à partir de laquelle on s'inscrit dans la vie du voisinage, d'une collectivité, d'une «communauté». On lui demande le plus souvent de faciliter les relations sociales et d'être inséré dans un réseau de communication qui autorise les différentes formes de mobilité, surtout celles qui favorisent et stimulent les contacts sociaux, les rencontres avec autrui,

les échanges de services, l'exercice des solidarités. Ces aspects, qui sont aussi des attentes d'une majorité de retraités, doivent évidemment être pris en considération dans la formulation et la mise en œuvre des politiques du logement.

Le besoin d'autonomie

L'aspiration à «vivre chez soi, longtemps» exprime en particulier le souhait d'exercer son autonomie, de disposer des moyens élémentaires qui permettent l'exercice des libertés individuelles. Dans cette perspective, le souci de réduire, voire d'éliminer les obstacles à l'exercice de cette autonomie devient primordial, surtout lorsque se manifestent des fragilités liées à l'insertion sociale ou à la santé. La conception des espaces de vie, des quartiers, des logements doit intégrer ces aspirations et mobiliser les ressources techniques et matérielles permettant de les satisfaire.

Le risque de ghetto

Au risque de devenir répétitif, il convient d'insister sur le fait qu'une politique du logement est bienvenue, mais qu'une « politique du logement pour vieux » est à prendre avec des pincettes. Bien sûr, on repère des besoins spécifiques à chaque catégorie de la population, bien sûr tous les âges peuvent souhaiter des équipements particuliers, bien sûr on se sent à l'aise entre amis et proches. Mais le danger est là qui guette : celui de l'isolement, de la production de ces « réserves de jeunes », « réserves de vieux », « réserves d'immigrés » ; à l'horizon, la prolifération des ghettos ; on sait que ceux-ci tendent à devenir invivables et producteurs de solitude. Il ne s'agit pas de prôner la « mixité sociale absolue » en tant que telle, mais de prévenir ces sortes de prisons sans barreaux que sont ces ghettos dans lesquelles plus personne n'a envie d'aller s'enfermer. Ces phrases seraient inutiles si l'on ne voyait pas déjà fréquemment apparaître des projets qui ressemblent à des ghettos modernes, fussent-ils dorés.

L'information pour faire face à la complexité

Élaborer une politique du logement n'est pas une opération simple. Il convient de tenir compte d'une quantité d'éléments, aussi bien

des faits que des aspirations des acteurs concernés dont on n'a vu qu'ils sont fort divers. Dans ces conditions, un vigoureux effort d'information, de documentation, pourquoi pas d'études et d'analyses s'impose. Les résultats doivent être communiqués au plus grand nombre. Les milieux les plus concernés gagnent à être associés au projet. Attention aux études de besoin mal conçues ! Le bon sens nous répète qu'on ne peut pas demander ni souhaiter des solutions que l'on ignore. Par exemple, qui va pouvoir souhaiter opter pour un appartement «Domino» s'il n'en a jamais entendu parler ? Qui va se risquer à organiser son «vieillir chez soi, longtemps», s'il ne connaît que très très vaguement les prestations proposées par les centres médico-sociaux. Un solide effort d'information s'impose avec et par les milieux concernés, y compris les groupements de retraités.

Le logement et la palette des services

On le sait, le logement ne se réduit jamais à un espace clos, un immeuble, voire même à un segment de quartier. Il prend son sens « aussi » par la palette des services auxquels il est connecté (un espace vert, une boulangerie, l'arrêt du car postal, l'épicerie, le bureau de poste, l'église, le bistrot, la pédicure, etc.). Sans développer ce type de considérations, l'importance de ces instruments de vie et de survie apparaît à tous comme majeure et même plus comme gage de liberté et de qualité de vie. On retient donc l'aspect prioritaire de ces services pour les populations de retraités et les personnes qui avancent en âge, certaines d'entre elles se trouvant confrontées à des situations de mobilité réduite qui peuvent rapidement devenir « dépendances » lorsque les services se révèlent inaccessibles ou tout simplement absents.

Un « chez-soi » pour la retraite

Où allons-nous vivre notre retraite ? Dans quel environnement ? Quelles sont les possibilités qui se présentent ? Comment construire nos choix ?

Observons d'abord un certain nombre d'attentes et de vœux, voire d'hésitations exprimées par des aînés à propos de leur mode de lo-

gement pour le temps de la retraite et de la vieillesse.

Pour certains, et ils sont nombreux, la question est réglée, ils souhaitent rester chez eux jusqu'au bout. C'est le cas de la grande majorité des propriétaires, mais aussi de nombreux locataires qui disposent d'un bail considéré comme stable et dont le coût du loyer est compatible avec leurs revenus.

En revanche, beaucoup sont envahis par l'inquiétude face à la stabilité de leur logement, la fluctuation des loyers, voire les transformations de leur quartier. Pour plusieurs, également, les modifications de leur réseau social les placent dans l'incertitude (mobilité professionnelle et géographique des descendants, des amis et des personnes de référence, etc.).

Nombreux sont les retraités qui sont placés devant des choix pénibles, en particulier en raison de l'exiguïté du marché et de la pénurie de logements adaptés à leurs attentes et leurs besoins (souvent contraignants).

Les dimensions de l'hésitation et du choix

De multiples facteurs entrent dans la réflexion des « aînés » qui construisent leur projet, au début de leur retraite ou au cours de l'une de ses étapes majeures.

- Stabilité / mobilité

(force des intentions de rester chez soi / émergence d'une volonté de changement, diversement motivée)

- Confort / entretien

(pesée d'intérêts entre le souhait d'un logement confortable et vaste et les efforts d'entretien que cela implique, y compris au plan financier)

- Stabilité des ressources / fragilité

(appréciation de la fiabilité des ressources à moyen et long terme / éventuelles réserves disponibles)

- Localisation du réseau social / évolution significative

(appréciation des perspectives d'évolution des référents familiaux ou amicaux / éventuel retour au pays)

- Système de valeurs

(application de principes de vie, de normes et de valeurs : « ne pas jeter l'argent par les fenêtres » / « profiter d'une retraite bien méritée » / « pour vivre heureux, vivons cachés »)

- Proximité élective

(besoin impératif de proximité avec une ou deux personnes de référence : « si ma fille déménage, je déménage ».)

- Rapport au besoin de sécurité

(sentiment d'insécurité, crainte des agressions, perception d'une montée de la violence, etc.)

- Structure du ménage

(vie en couple, situation de solitude récente, acquisition ou perte d'un animal de compagnie, etc.)

- Attachement symbolique

(maison familiale, retour au pays, sentiment d'appartenance à un quartier, etc.)

Ces divers éléments, et quelques autres qu'il conviendrait d'ajouter, constituent des composants majeurs du rapport au logement habité ou espéré, ou encore rêvé. Fréquemment exprimés par les aînés, sous des formes très diversifiées il est vrai, ils constituent des aspects significatifs qui méritent d'être pris en considération dans la production et la gestion des logements destinés aux populations vieillissantes qui émergent.

La réussite des politiques du logement se doit de considérer tous ces aspects, qu'ils soient d'ordre matériel, affectif, relationnel ou symbolique.

Quelles politiques du logement ?

En écoutant les aspirations de celles et ceux que l'on appelle les aînés, force est de constater qu'ils souhaitent vivement être intégrés dans la vie sociale, mais aussi disposer des équipements et des prestations publiques correspondant à leur mode de vie, à leur état, éventuellement à leurs fragilités. Dans ces conditions, comme

nous l'avons évoqué ci-dessus, une politique du logement s'impose pour tous les âges de la vie. Il lui incombe de maîtriser les dérives vers toutes les formes de discrimination et vers les ghettos.

Plus positivement, elle est appelée à être un instrument privilégié pour atteindre au moins deux objectifs majeurs: garantir l'intégration sociale de la population vieillissante de plus en plus nombreuse et aussi créer des conditions qui favorisent toutes les formes d'exercice des solidarités dans les diverses dimensions de la vie quotidienne.

Les échanges, le partage, l'entraide, le don ne se pratiquent jamais de manière abstraite; ils trouvent leur expression dans un espace donné et à travers des formes de communication qui peuvent les faciliter et les dynamiser.

Une population de survivants

Le temps qui précède la mort se diversifie, en particulier par l'irruption des techniques de soins et les transformations des pratiques institutionnelles.

Autour de nous, on observe une forte augmentation des personnes frappées par des maladies lourdes, qui côtoient la mort, sont « sauvées » par des interventions complexes de l'art médical et qui sont conduites à entrer dans une « nouvelle vie » marquée du sceau de l'incertitude et exigeant un suivi thérapeutique à très long terme, voire « à vie ». C'est en particulier le cas des personnes ayant bénéficié d'une transplantation d'organe, ou qui ont survécu à un cancer classé comme très avancé. Entre ces « malades sauvés », les institutions de santé, les institutions sociales, des rapports permanents doivent se construire, des interdépendances se développent; plus généralement, de nouveaux rapports s'établissent entre l'hôpital et la société. Une telle évolution engendre des effets sur l'organisation des soins, sur les pratiques soignantes et sur de nombreuses institutions sociales.

Bonne santé et longue vie

Nous vivons dans une culture qui a intégré le «vivre en bonne santé» comme l'un des idéaux de vie, majeur et surtout prévisible, en tout cas de plus en plus probable. La grande majorité des maladies sont perçues comme guérissables. On attend beaucoup de la médecine qui a beaucoup promis et qui a tenu beaucoup de promesses. La phrase: «grâce aux progrès de la médecine...» est abondamment prononcée et répétée; très souvent à juste titre. L'allongement de l'espérance de vie leur est attribué en grande partie. Pour le plus grand nombre, vivre plus longtemps signifie également guérir souvent.

Renforcement et vérification des attentes

Dans un tel contexte, les attentes se renforcent à l'égard des soignants et, bien sûr, des institutions de soins. Chaque découverte, chaque innovation est célébrée et très vite considérée comme un succès majeur dont les promesses doivent être accessibles à tous. Plus encore, dans la majorité des cas, cette accessibilité est perçue comme rapide ou, en tout cas, satisfaisante. Il en résulte évidemment un renforcement des attentes explicites ou au moins implicites. Souvent les «malades» tendent à organiser leur vie, leurs déplacements voire leur habitat en se référant à l'institution de soins qui est devenue leur référence.

L'émergence d'une population de survivants

C'est dans une telle dynamique que l'on peut observer l'émergence d'une population particulière que nous prenons le risque d'étiqueter de «survivants». En fait, un certain nombre d'interventions spectaculaires des appareils de soins ont conduit à des succès remarquables, remarqués et de plus en plus nombreux. C'est en particulier le cas des transplantations d'organes, du traitement de certains cancers dits avancés ou des récupérations après des accidents cardio-vasculaires lourds. Dans ces cas, le plus généralement, une expérience de proximité avec la mort a été vécue par le malade et son entourage. Les rémissions sont considérées comme

spectaculaires et durables ; on parle d'une « nouvelle vie » qui commence, qui doit être définie et habitée. Le plus souvent, le sauvetage se prolonge au prix d'une prise de médicaments continue voire permanente, d'une batterie de contrôles programmés à long terme et d'une modification significative des comportements (alimentation, tabac, mobilité, etc.). De fait, ces survivants ont le sentiment de vivre sous une épée de Damoclès. Au cours des trois dernières décennies, plusieurs dizaines de milliers de personnes sont entrées dans ces catégories.

Incertitudes et dépendances

Ces malades et leur entourage sont contraints d'effectuer deux types d'apprentissage. D'abord celui de l'incertitude ; celle-ci devient une compagne familière pour longtemps, peut-être pour toujours. « Aller bien » et « aller mieux » sont pratiquement toujours associés à une forme de « je ne sais pas ». Les considérations fondées sur les probabilités ont évidemment tout leur sens, mais elles ne sauraient gommer la présence des incertitudes. Cela est d'autant plus vrai que diverses formes de dépendance s'imposent et s'installent. La prise de médicaments et les contrôles périodiques rythment le quotidien, mais aussi les mois et les années. On en vient à considérer l'hôpital comme une sorte de « résidence secondaire », en tout cas un point d'attache qui revêt une importance considérable dans les planifications des modes de vie des « survivants ». Surtout, ces deux dimensions s'imposent comme permanentes, incontournables, toujours présentes dans la définition du projet de vie à court, moyen et long terme.

Les attentes des survivants

Le malade accueille les prestations et les services qui lui sont offerts, surtout lorsqu'ils se révèlent efficaces et conduisent à un mieux-être, à ouvrir un chemin vers la guérison, voire un état qui lui ressemble. Lorsqu'il entre dans la catégorie et le statut de survivant, lorsque l'espoir de vivre encore longtemps s'installe et gagne en crédibilité, il est sommé, voire contraint de définir un nouveau projet de vie

qu'il n'avait guère osé envisager. « Si la mort n'a pas voulu de moi, il me faut vivre encore ; mais comment ? » Car il importe de disposer de matériaux pour bâtir un projet; les acquérir c'est éprouver et exprimer des attentes d'autant plus fortes qu'elles sont vitales. Ainsi, les survivants aspirent à disposer d'un lieu, d'une institution de référence et de l'accès à des partenaires professionnels spécialisés. Ils rêvent aussi de bénéficier d'une certaine compréhension pour leur état, en particulier pour les limites et les contraintes qui s'imposent à eux. Ils ont aussi besoin de cette autonomie, fut-elle relative, qui se révèle indispensable pour définir et développer un projet de vie. Sur ces dimensions, nous ne sommes pas uniquement dans l'ordre du bien-être, mais dans celui de la survie.

Nouveaux rapports à l'institution de soins

Étant donné la complexité des maladies dont il est question dans ce débat ainsi que la sophistication des procédures de traitement et de suivi, le rapport à une institution spécialisée et solidement équipée s'impose. Ce que l'on appelle ordinairement la « liberté de choix du médecin » s'en trouve fortement relativisé. Le survivant aspire à tisser des liens là où c'est possible. En quelque sorte, il est conduit à concevoir son existence dans une forme de partenariat avec un organisme de soins précis et fiable, dans lequel il a ses habitudes si l'on ose utiliser cette expression. Pour conduire son projet de vie avec un minimum de sérénité, pour oser développer un mode de vie nouveau, il aspire à garantir ses arrières, à bénéficier d'une assurance qui va bien au-delà des prestations financières. Pas à pas, il va s'efforcer de construire une relation à l'institution qui ne peut s'établir que dans la réciprocité; son contenu peut s'exprimer par quelques mots-clés : accessibilité, fiabilité, continuité, transparence de la gestion, écoute, flexibilité, etc. Il ne s'agit pas de s'abandonner à des rêves inaccessibles, mais de dessiner les contours d'un contrat qui gagne à être le plus explicite possible pour faciliter les échanges, réduire les risques de malentendus et, sans doute, optimiser le climat des échanges.

Défis aux systèmes de santé

On se souvient de ces propos attribués à un directeur de prison lorsqu'il libère un détenu : « je ne vous dis pas au revoir, j'espère ne plus vous revoir ». À quelques nuances près, on peut attendre une attitude analogue d'un travailleur social ou d'un professionnel de la santé. En revanche, de tels propos seraient inconvenants dans la relation avec un malade appelé à entrer dans le statut de survivant. L'hôpital a proposé et réussi un acte de haute performance ; en quelque sorte, il convient qu'il en assume les conséquences ; parmi celles-ci, un suivi satisfaisant se révèle être un devoir incontournable. Lorsque les cas sont rares, ils se coulent dans la diversité ordinaire des relations soignants/soignés. Mais lorsqu'ils se multiplient à la vitesse que l'on sait et que l'on devine pour demain, c'est le statut même de l'hôpital « dans » la société qui est lentement, mais sûrement, affecté et transformé dans le regard et les comportements des divers acteurs : ceux du « dedans », mais en quelque sorte aussi « ceux du dehors » qui sont, en fait, partiellement « dedans ». Pour toutes ces populations, l'hôpital n'est en tout cas plus un « lieu de passage pour intervention aiguë », il devient un point de référence, une condition à la fois de la survie et de la construction d'un projet de vie le plus autonome possible. D'ailleurs, de nombreuses pratiques plus ou moins explicites et inscrites dans les protocoles se développent sous les coups de boutoir de ces fortes transformations.

Perspectives et suggestions

Ces propos nous invitent à formuler deux observations et à risquer quelques suggestions. D'abord, faut-il le dire, il ne s'agit en aucun cas de créer une nouvelle catégorie de personnes, voire de patients, de stigmatiser des individus au risque de produire des ghettos. Il ne faudrait pas qu'à la souffrance et aux difficultés liées à l'existence de ces épées de Damoclès s'ajoutent des actes porteurs de marginalisation, voire d'exclusion. Il ne s'agit pas non plus de mettre en place je ne sais quels clubs de survivants, fussent-ils organisés sur le mode de l'entraide autogérée.

Il conviendrait plutôt d'analyser finement les procédures d'accueil, les modalités de transmission des informations, les formes de gestion et de planification des contrôles des organes et de la prise de médicaments, les contacts avec d'éventuels « soignants de référence », le type d'information qu'il convient d'inscrire et de mettre à jour dans les divers dossiers qui accompagnent la carrière de santé et de soins des « survivants ».

Sur ces sujets, de nombreuses initiatives émergent, des démarches se construisent ; elles pourraient être mieux partagées et, sans doute, plus clairement communiquées aux « patients », cela aux diverses étapes de la re-construction de leur projet de vie. De même, une analyse plus fine des effets de la présence de cette nouvelle et populeuse clientèle sur l'organisation et le fonctionnement de l'hôpital serait bienvenue. La qualité des soins aurait peut-être beaucoup à gagner, certains problèmes pourraient être détectés suffisamment tôt et les publics concernés pourraient prendre leurs responsabilités dans leurs domaines de compétences et d'action.

La citoyenneté... jusqu'au bout

La forte croissance de la population des survivants, renforcée par la visibilité qui les caractérise, pose donc des défis d'une importance majeure. Par sa présence diffuse dans toutes les trames du tissu social, elle induit une sorte de redéfinition de l'ensemble du groupe de la population âgée.

Elle tend aussi à imposer des transformations conséquentes au sein du système de santé, mais aussi des relations que les personnes tissent avec leur environnement social. Enfin, elle va induire une inflexion de la position des personnes âgées dans leur rapport à la société, comme dans les rapports qu'elles tissent et redéfinissent avec les autres générations.

L'exercice de la citoyenneté

Il y a belle lurette que cette aspiration s'est imposée comme légitime et prioritaire. La plupart des personnes qui « prennent de l'âge » aspirent à vivre chez elles, mais aussi à pouvoir s'exprimer

et agir dans toutes les dimensions de la vie sociale. Il en va vraisemblablement de même de cette population que nous venons de caractériser de « survivants » lorsqu'elle entame et surtout prolonge cette « nouvelle carrière » qui, pour elle, est peut-être inattendue, mais certainement bien accueillie.

Il est fort probable que des mesures d'encadrement, parfois de soutien, s'imposent. De manière plus générale, l'existence de cette population va vraisemblablement nous inviter à réévaluer certains principes d'organisation de ce qu'il est convenu d'appeler les « politiques de la vieillesse ». En restant au niveau des principes, voire des orientations générales, il peut être opportun d'évoquer quelques dimensions qui appellent un examen attentif, en tout cas une prise en considération résolue.

La personne est au centre de l'action

On le sait, ce vœu est répété à temps et à contretemps : il est essentiel de créer les conditions institutionnelles et pratiques pour que la personne bénéficiaire de soutien et de prestations occupe la place centrale dans l'organisation du système. Il s'agit dans ce cas d'une priorité qui ne supporte ni négligence, ni oubli.

Le potentiel constitué par les survivants doit être reconnu

Les survivants sont là, de plus en plus présents, de plus en plus nombreux. Ainsi, ils ne sont pas « seulement » des clients ou des bénéficiaires, mais des acteurs, des partenaires de la reconstruction de nouveaux projets de vie. Rien de substantiel ne se fera sans eux. Pas de fanfaronnade, mais une tranquille reconnaissance de leur présence, de leurs compétences et de leur volonté de garder en main les rênes de leur destin.

Un partenariat à construire

Il peut y avoir un fossé entre le vœu de participer et la possibilité effective d'entrer dans les cercles de décision et d'action. Héritage, habitudes, routine, paresse, précipitation, autant de handicaps qui guettent les institutions quelle que soit la générosité de leurs projets. Lorsque les survivants parlent de partenariat, il préfère

dire « être pris au sérieux » ; les survivants évoquent une véritable participation assise sur des procédures claires et lisibles par le plus grand nombre. Ils rechignent à mendier un strapontin, et non pas l'impudence de revendiquer toute la place, ni même les premiers rôles. Aujourd'hui, les modalités de ce partenariat restent à inventer, en tout cas à affiner.

Valoriser les solidarités de proximité

D'accord, la solidarité « en général » c'est important. L'acceptation de la fiscalité est sans doute un moyen de se serrer les coudes. Il en va de même des assurances sociales. Tout aussi engageant est l'appel « abstrait » aux bons sentiments, aux valeurs fondatrices de la communauté, du voisinage, de la famille. Encore, faut-il en permettre l'expression avec les êtres de chair et de sang qui se présentent autour de la table de la coordination et de la coopération ; aussi bien le don que le contre don s'apprennent et s'affinent.

Gérer l'angoisse et la panique

Nous savons que la maladie présente ou récente fait peur ; la mort se présente comme une perspective incontournable ; pour les survivants elle tend à devenir une menace proche. Et l'unanimité ne se fera jamais sur la signification de ce « passage ». Il est d'autant plus important d'éviter tout ce qui peut cultiver l'angoisse et distiller la peur auprès des personnes qui vivent cette situation comme auprès de leur entourage. Il ne s'agit pas de déni ou de résignation, mais de l'affirmation de l'importance d'une construction permanente du lien social et des solidarités de proximité comme de celles qui cimentent les générations.

Accepter et affronter la complexité

La palette des besoins exprimés par les survivants est large, les réponses institutionnelles se doivent d'être diversifiées, de respecter les différences de personnes et de structures, d'accueillir les nouveautés techniques. En quelque sorte, il importe d'affronter la complexité. On n'y fera face qu'en cultivant souplesse et flexibilité afin d'être en mesure d'accueillir et de traiter les aspirations nouvelles

et les solutions émergentes. Face à la nouveauté et au changement, la capacité de négociation, d'ajustement et de compromis revêt une importance considérable.

Risquer

Les survivants développent leur projet dans un contexte habité par l'incertitude et le risque. Pour que cette tranche de vie et surtout les formes qu'elle revêt soit la plus satisfaisante possible, il convient de réduire à un minimum les formes d'enfermement, de limitation qui affadiraient la saveur des jours et la qualité des relations sociales. Dans ce sens, une certaine prise de risque peut s'imposer comme prix d'une plus grande liberté.

Questions de valeurs

Le temps de la survie que nous évoquons ici, et donc les comportements des survivants se déploient dans un contexte où la référence à des valeurs est particulièrement forte et fréquente. Un certain nombre de mots clés s'imposent et prennent une place considérable dans les choix et les échanges; pensons en particulier aux notions suivantes: le don, l'échange, le partage, la violence, la dignité, l'autonomie, la responsabilité. Chacun de ces termes ouvre des chapitres qui animent le quotidien des relations entre les survivants, leur entourage ainsi que les professionnels aux compétences desquelles ils ont recours.

Questions de moyens

La construction de l'autonomie et de la qualité des projets de vie des survivants représente une masse d'efforts et d'initiatives qui a un coût social. Il est illusoire d'occulter cet aspect majeur des besoins de ces nouvelles populations. En d'autres termes, il faudra bien payer le prix de ces progrès sans se laisser aller à l'exagération ou à la fabrication de repoussoirs. Nous savons que les investissements consentis dans un tel projet constituent dans l'immédiat, mais nous aussi à long terme, une amélioration significative du bien-être social auquel tous sont potentiellement conviés. La démarche ne consiste pas nécessairement à augmenter le volume des

ressources mais, pour une grande part, à réorienter celles qui sont déjà mises à disposition, en particulier par les organismes d'assurance ; il convient en quelque sorte de « dépenser autrement ».

Vivre ensemble, autrement

La population des survivants vit parmi nous dans une relative discrétion. On n'étale guère ses limites et ses malheurs au-delà de la sphère privée. L'incertitude invite également à la prudence dans les échanges. Retenons le fait qu'elle s'accroît numériquement à vive allure ; qui n'a pas un « survivant » dans son entourage proche ? Toutes ces personnes qui bénéficient de ces longs sursis autorisés par des « progrès » de diverses natures se trouvent en situation d'apprentissage des modes de vie qu'elles sont amenées à choisir et à consolider, mais aussi des rapports aux institutions et aux champs de compétences dont elles ont besoin pour « vivre encore ».

Cet effet de quantité et de proximité tend à redéfinir la position et la mission d'un grand nombre de personnes que les circonstances ont engagées dans ces aventures. Difficile, voire impossible, de reculer, difficile de se draper dans le déni, difficile de se blottir dans la routine et les traditions ; tôt ou tard, il faudra bien prendre toute la mesure des conséquences de ces succès que nous avons construits et mis en œuvre. À ceux qui objectent en soulignant la fragilité des connaissances disponibles, on rappellera calmement mais fermement tous les indices qui ont déjà été mis en évidence. Quelques travaux de recherche complémentaires permettront de préciser les contours des enjeux et la palette des actions qu'il convient de renforcer voire d'initier.

De la parole aux actes

Une dynamique de transformation des institutions

**Pour une vision transversale du
vieillessement**

Au nom de l'efficacité et de la quête de la perfection et de la rentabilité, notre société s'est faite porteuse des impératifs de performance et de contrôle.

Le domaine du vieillissement n'échappe pas à cette approche qui, au nom du savoir-faire, nous pousse à entretenir la culture ambiante soutenant ces valeurs.

Sortir des silos

Nous structurons notre travail de multiples procédures, processus d'analyse, réglementations et concepts philosophiques. Nous dérivons parfois dans une institutionnalisation excessive des personnes et nous les isolons dans un environnement cloisonné et stigmatisant.

Certains défendent une approche généraliste, d'autres développent des politiques d'accompagnement qui définissent des concepts institutionnels « limitant » voire « questionnant ». Au nom du professionnalisme, on nomme toute pathologie ou tout comportement subjectivement douteux. Rien ne doit être laissé au hasard. L'imprévisible n'a pas sa place, l'important est le contrôle et la maîtrise de tout. Il semble si confortable et rassurant de pouvoir identifier les causes du vieillissement, de disséquer les pathologies, de classer pour mieux organiser, de sectorialiser pour mieux gérer.

Aujourd'hui, en parallèle à ces injonctions modernes, des initiatives individuelles, des projets se réalisent et mettent en avant la diversité et l'innovation. Quelques acteurs s'engagent dans une approche plus globale du vieillissement, ils portent une vision qui prend en compte non pas seulement les ressources physiques et psychiques de la personne mais également l'importance de son espace de vie.

Vers une transformation des institutions

De plus en plus, les acteurs du terrain défendent l'importance du réseau sanitaire et social et sa diversité. Ils sont convaincus de la nécessité de s'engager dans une collaboration coordonnée. Les structures existantes ont le potentiel pour se transformer en développant des synergies entre elles et en mutualisant leurs compétences.

Tout le monde s'accorde à dire que la personne âgée doit être au centre mais pour cela, nous devons revoir notre approche et tous les paradigmes qui la façonnent : ce n'est plus à la personne en perte d'autonomie de s'adapter mais bien à la structure de s'adapter à la personne et à ses réalités médico-sociales.

Ce changement de paradigmes s'inscrit dans une dynamique qui

décloisonne les institutions et offre une continuité dans l'accompagnement de la personne. Les adaptations structurelles doivent aussi répondre à la pluralité des besoins en matière d'habitat et suivre leur évolution.

Il est urgent que les politiques publiques s'engagent de manière transversale sur le chemin de la société de longue vie et qu'elles se détachent de leur approche encore trop formatée en silo.

Le travail cloisonné d'hier doit donner place à des structures d'habitation et de vie novatrices. Une nouvelle dynamique de travail doit être instaurée, elle doit prendre en compte les parcours communs des habitants à tous les âges en anticipant les besoins pour s'adapter en conséquence à l'habitat et à l'environnement social.

Entamer, poursuivre et intensifier un dialogue ouvert entre tous les acteurs publics et privés de l'habitat, de l'aménagement, du social et de la santé. Ce partage est essentiel pour construire ensemble une vision cohérente et transversale d'une société de longue vie et pour tous les âges, au niveau cantonal, communal et individuel.

Engageons-nous sans attendre dans une dynamique de transformation des institutions qui participera à un nouvel élan de la politique cantonale.

Perspectives pour l'action

Idées-guides

**Si vous décidez d'agir,
voici des idées-guides qui peuvent
inspirer vos initiatives et, peut-être,
légitimer vos actions.**

Quelle société de longue vie ?

Aujourd'hui, aux divers niveaux de la structure politique de nos pays, de nouvelles mesures, de nouvelles règles sont arrêtées, des lois et des règlements sont en cours d'élaboration, parfois elles constituent et vont codifier des dimensions majeures de nos vies quotidiennes. Sur ces questions, le débat est permanent; l'intensité peut varier, l'urgence peut exercer de fortes pressions; mais, sur ce front, il n'y a pas de trêve, la vigilance et l'imagination gagnent à rester éveillées.

Les enjeux sont tels qu'il est plus que souhaitable d'aller à l'essentiel. Il faut éviter de se perdre à ressasser des clichés dépassés, ou d'occulter voire de nier des faits établis, des éléments de réalité dont il vaut mieux prendre la mesure pour les traiter avec diligence.

À l'horizon : accompagner les débats et les actions dans le cadre de la mise en œuvre des politiques des générations.

En vue de la promotion et de l'organisation d'une société susceptible de proposer une bonne qualité des relations et des solidarités intergénérationnelles et d'assumer les conséquences de l'heureux allongement de l'espérance de vie dans un contexte où les moyens et les techniques à disposition se consolident malgré les différences individuelles et les disparités encore trop prégnantes.

Des idées-guides

- *Promouvoir des politiques publiques qui, de manière systématique et approfondie, s'efforcent de garantir et de consolider les relations entre les générations et de veiller à l'équité dans l'attribution des ressources ; tout cela en retenant ces cinq âges de la vie que l'on désigne usuellement par les termes suivants : « enfance », « jeunesse », « âge adulte (actifs) », « troisième âge » et « quatrième âge ».*
- *Promouvoir et développer les droits et les mesures garantissant l'accès de tous à un niveau de ressources digne, et cela à toutes les étapes du parcours de vie. Développer des initiatives orientées vers les personnes et les groupes qui connaissent des difficultés subites en fonction des transformations des modes de vie et dont les effets ne sont pas encore pris en considération par les systèmes d'assurance sociale.*
- *Promouvoir l'équité dans la mise à disposition des ressources collectives et des services publics, en particulier dans les domaines de la santé, de l'administration publique, des services sociaux et pédagogiques ; en réduisant résolument les risques de disparités et de rationnement occulte, entre les catégories d'âges et au sein de chacune d'elles, spécialement dans le cadre de l'implantation des nouvelles technologies (information, communication, administration privée et publique).*

- *Promouvoir, le cas échéant construire les services publics et privés permettant de satisfaire les besoins du plus grand nombre; la garantie d'une large accessibilité constituant un critère clé de la légitimité et du développement de ces actions et institutions.*
- *Promouvoir la possibilité de vivre chez soi, de manière différenciée, mais à tous les âges, en tout cas « le plus longtemps possible ». L'aspiration est forte de disposer non seulement d'un toit, mais d'un chez-soi, d'un lieu de vie, d'un espace d'autonomie pour une vie privée de qualité, condition majeure de l'exercice de la liberté.*
- *Promouvoir la dimension intergénérationnelle des espaces de vie (quartier, bourg, village): faire en sorte qu'ils offrent au plus grand nombre un espace d'identification et des possibilités d'échanges, y compris entre les groupes d'âge différents.*
- *Promouvoir et développer les mesures qui garantissent un droit de l'enfance et de la jeunesse à la protection et à l'éducation, à l'instruction et à la formation.*
- *Promouvoir et développer les activités de socialisation qui se déroulent dans un contexte multigénérationnel, qu'elles relèvent de l'apprentissage, du loisir ou de pratiques d'entraide.*
- *Promouvoir, sur la base de critères transparents, les initiatives prises par le milieu associatif, plus particulièrement celles qui relèvent de l'entraide et des services bénévoles dans les domaines de l'action sociale, de la santé, de l'accueil, de la formation, de la culture et du sport.*
- *Promouvoir et mettre à disposition les informations, les formations, les compétences et les ressources permettant à chacun de définir un projet personnel et collectif et de conduire des activités aux différentes étapes de son parcours de vie, et cela en fonction des transformations structurelles de son environnement social.*

- *Promouvoir des initiatives qui assurent une réelle consistance aux relations sociales réduisant le plus possible les risques d'exclusion et de « mort sociale » qui anéantissent le sentiment d'utilité sociale, la possibilité de donner, de recevoir et d'être considéré.*
- *Promouvoir des initiatives qui préviennent l'entrée dans la solitude non choisie porteuse de souffrances, accélératrice des fragilités privant de l'accès aux biens, aux services et aux prestations spécifiques correspondant aux besoins de chaque catégorie d'âge.*
- *Promouvoir et stimuler des initiatives susceptibles de réduire voire d'éradiquer la stigmatisation de différents groupes sociaux à tous les âges de leur parcours de vie. Favoriser et soutenir les initiatives culturelles et pédagogiques entreprises par les différents groupes sociaux en vue d'atteindre ces objectifs.*
- *Promouvoir des actions systématiques de prévention contre l'émergence des ghettos. Ceux-ci apparaissent fréquemment selon des modalités que « l'on ne voit pas venir » ; une vigilance aiguë s'impose, particulièrement en amont, dans les projets d'aménagement des espaces, d'organisation des services et d'implantation des équipements, en particulier des réseaux de transport et de communication.*
- *Promouvoir et soutenir les initiatives qui contrent les discriminations liées à l'âge (accès aux fonctions, aux responsabilités, à des statuts sociaux, aux biens et aux services, etc.).*
- *Promouvoir à la fois les débats, les échanges et des services susceptibles de favoriser les conditions dans lesquelles est assumé le temps de la fin de vie. La garantie du respect de la volonté du mourant occupant une position centrale et déterminante.*
- *Promouvoir les nouvelles pratiques professionnelles appelées à répondre aux besoins spécifiques qui apparaissent dans une société à quatre générations, en particulier dans les domaines de l'anima-*

tion, des services de proximité, des soins et de l'entraide. Ces initiatives éviteront, dans toute la mesure du possible, un renforcement de la division du travail qui induit des blocages dans la gestion et la circulation de l'information, mais surtout des difficultés d'accès pour les usagers.

- *Promouvoir les initiatives susceptibles de conserver et de développer la mémoire collective*, en particulier en stimulant les échanges entre les membres des quatre générations (rencontres, récits, enseignements, documentation écrite, presse, images, spectacle de diverses natures, activités communes, etc.).

Un programme d'actions concertées

Pour accompagner le vieillissement

**Si vous souhaitez établir un
programme d'action, ceci peut vous
aider à le formuler.**

Un faisceau de ressources

Pour s'engager dans ce champ d'action et favoriser la mise en œuvre des initiatives émergentes, la mise à disposition d'un certain nombre de ressources s'impose.

Quatre types d'initiatives à retenir :

Piste 1 :

Constituer une liste d'actions dites « exemplaires », déjà mises en œuvre ou en voie de réalisation et qui peuvent constituer autant de modèles ou de suggestions pour celles et ceux qui aspirent à développer des projets. Il s'agit surtout de rassembler de l'information et de la communiquer.

Piste 2 :

Établir une liste d'institutions, d'organismes, de lieux-carrefours qui accueillent déjà des initiatives relevant de la promotion du vieillissement actif. Là encore, il s'agit d'un travail de recueil d'informations et de communication.

Piste 3 :

Constituer et rendre publique une liste de personnes-ressources qui ont élaboré des savoirs et du savoir-faire dans ce domaine (postes à responsabilités, publications, actions d'expertise, témoignages, etc.).

Piste 4 :

Établir une liste de centres de compétences, en indiquant les prestations offertes et les modalités d'accès à celles-ci.

Douze orientations pour l'action

Le projet général consistant à favoriser tant que faire se peut un vieillissement actif accessible au plus grand nombre. Il pourrait se traduire en un faisceau d'actions correspondant à autant d'initiatives à la fois spécifiques et complémentaires.

1. Soutenir résolument les initiatives d'engagement social des retraités ainsi que des groupements dans lesquelles ils choisissent de développer leurs actions.

Un grand nombre de groupements sont ouverts et actifs. Ils se débrouillent tout seuls, ils développent leurs projets. Pour renforcer leur efficacité et garantir leur accessibilité, de modestes services du type « maison des associations », « maison de quartier », « centre socio-culturel » sont à soutenir, voire à créer et développer. Souvent une subvention en forme d'impulsion est bienvenue.

2. Aménager la flexibilité du passage à la retraite en tenant compte de la situation réelle des personnes ainsi que des effets à court, moyen et long terme des mesures retenues.

On le promet, on l'annonce, elle se révèle trop fréquemment très pingre ou largement inaccessible à celles et ceux qui en ont le plus besoin. Pendant ce temps les disparités d'espérance de vie tardent à s'estomper entre ceux qui ont connu une vie de travaux pénibles et ceux qui ont moins sollicité leur corps.

3. Promouvoir des parcours différenciés dans l'aménagement des fins de carrière et l'entrée dans la retraite (retraite anticipée, retrait partiel, anticipation des risques, etc.).

Entre 58 et 65 ans, la très grande majorité quitte l'activité professionnelle: la diversité des situations et celle des personnes sont considérables.

4. Promouvoir les diverses formes d'entraide intergénérationnelle, si possible autogérées, en soutenant le vigoureux essor des initiatives en cours.

Plus de souplesse et d'imagination s'imposent. La panoplie des possibles pourrait être étayée pour le mieux-être des personnes et une plus solide efficacité des entreprises.

5. Soutenir les initiatives d'information sur le vieillissement actif pour nourrir les aspirations locales, soutenir l'exemplarité et ouvrir la voie à d'éventuelles formes de coopération.

Il serait fâcheux de laisser s'évaporer le fort potentiel de compétences et de disponibilités qui ne demandent qu'à offrir de pertinents services. Les instruments d'orientation devraient être multipliés et renforcés.

6. Promouvoir l'habitat intergénérationnel au niveau de la « maison », du quartier, du bourg et de la ville.

Trop souvent, les meilleures intentions s'éteignent faute de modèle à imiter ou à adapter.

7. Soutenir résolument toutes les formes de lutte contre la constitution de ghettos.

Certains sont déjà en place, pire, ils se consolident. D'autres germent ou sont les conséquences prévisibles d'opérations immobilières irresponsables. Des mesures de correction et de prévention s'imposent. Elles doivent être systématiques et fermes.

8. Poursuivre la lutte contre la pauvreté à tous les âges.

Le fait que le risque de pauvreté se soit significativement déplacé vers ces groupes que sont les « jeunes sans qualification » et les « jeunes familles avec enfants » ne saurait faire oublier cette pauvreté qui frappe trop de personnes âgées, surtout des femmes. Elles vivent. Le lendemain ne leur appartient plus. Des mesures s'imposent.

9. Anticiper et développer l'accès à la formation permanente.

Une orientation majeure des fins de carrière et des conditions de passage à la retraite se joue en amont: la frilosité des entreprises comme celle des pouvoirs publics en matière de développement des formations continues n'est plus tolérable. L'accélération des changements technologiques et de toutes les formes de mobilité conduisent à un diagnostic d'urgence.

10. Soutenir les initiatives de formation adaptées aux étapes du parcours de vie et aux transformations des modalités d'insertion dans la mobilité professionnelle.

La diversification des parcours de vie multiplie les entrées, les sorties, les détours et les réorientations. Le plus souvent, des actes de formation constituent des passages obligés.

11. S'associer aux initiatives d'échange et de partage qui se développent au niveau national et au niveau européen.

Cette mobilisation pour la promotion du vieillissement actif ne saurait demeurer confinée dans un âge clos. Partage, échange et coopération ouvrent à l'invention, aux économies opportunes et au succès.

12. Identifier et promouvoir des réseaux d'échanges et de partage.

La plupart des initiatives veulent se développer de manière autonome sans sombrer dans la marginalité et l'isolement. L'action en réseaux représente la voie la plus opportune et la plus prometteuse.

Des liens pour un réseau

**On n'est pas tout seul.
Agir, c'est repérer les réseaux dans
lesquels va s'inscrire notre action.
C'est aussi apprendre beaucoup de ce
qu'ont fait et font les autres.**

Depuis deux décennies, les initiatives ont surgi de toutes parts en ordre dispersé. Aujourd'hui, nous disposons d'une véritable palette de personnes et d'initiatives qui, à des titres divers, sont engagées dans ce chantier complexe et prometteur.

En proposant ci-après une liste de liens (brièvement commentés), nous suggérons quelques instruments permettant d'appréhender la diversité des enjeux et des acteurs et de découvrir l'ampleur des initiatives en cours dans le champ du « vivre ensemble longtemps ».

En fouillant un peu, des trésors sont à découvrir...

ADRET — logements intergénérationnels dans le quartier de Pont-Rouge à Lancy L'ADRET place la personne âgée au cœur du quartier et dans un environnement social multiculturel et intergénérationnel. Dans une logique de réseau et de continuité, l'ADRET propose un lieu de vie qui s'adapte à l'évolution des besoins des locataires en âge AVS. www.adretlancy.ch

Âge et Migration — Forum national âge et migration Plateforme Internet pour l'échange d'informations, d'indications bibliographiques et d'idées sur le thème d'Âge et Migration. Des rapports de recherche, des analyses de l'actualité et la revue Forum sont téléchargeables. www.alter-migration.ch

Âge, vieillissements et fin de vie (AVIF) Ce réseau propose une expertise sur ces thèmes, il produit des connaissances sur les problématiques émergentes. Il est au service des professionnels engagés dans ces champs d'intervention sociale. www.hetsl.ch/reseaux-de-competences/age-vieillissements-et-fin-de-vie-avif/

AGE Platform Europe Le plus important réseau européen, actif sur les questions des âges et des générations, qui regroupe près de 167 organisations. www.age-platform.eu

Association Suisse de Politique Sociale (ASPS) Propose notamment un document fondamental sur la position de l'ASPS en matière de politique sociale et la culture du vieillissement, actes du forum de gériatrie-Zurich. En prime, le Dictionnaire suisse de politique sociale, en allemand (accès direct). www.svsp.ch

Avenir social Le site du champ du travail social. Il propose des publications en ligne, une bourse aux emplois et informe plus généralement sur les activités de l'association. www.avenirsocial.ch

AVIVO — Association de défense et de détente des retraités et des futurs retraités Ce site permet de s'informer sur l'actualité politique concernant le troisième âge. Il propose aussi des informations pratiques (par exemple, pour la déclaration d'impôts) et des

activités festives et culturelles. www.avivo.ch

Connaissance 3 — Site de l'université du 3e âge (Lausanne) Riche programme ouvert à tous: des conférences, des cours, des visites. www.unil.ch/connaissance3

Conseil des Anciens de Genève Possibilité de participer à des projets pour la valorisation de la population retraitée. Une bourse du bénévolat est proposée. www.conseil-des-anciens.ch

Conseil suisse des activités de jeunesse (CSAJ) Surtout intéressant pour les projets en cours et les informations pratiques qu'il diffuse. www.sajv.ch

Conseil suisse des aînés (CSA) Intéressantes prises de position sur les enjeux politiques en lien avec le troisième âge. www.ssr-csa.ch

Dossier du BIT sur le vieillissement Nombreux rapports et études, notamment sur l'influence du vieillissement démographique sur l'avenir des retraites et des systèmes de santé. Également les documents de la Deuxième assemblée mondiale sur le vieillissement. www.ilo.org

FARES — Fédération des Associations des retraités et de l'entraide en Suisse Surtout intéressant pour le Bulletin d'information et les prises de position politiques de cette association faîtière. www.vasos.ch

Fédération internationale du vieillissement (FIV) Site très institutionnel qui parle surtout de conférences internationales. La lettre mensuelle offre un aperçu des projets et événements internationaux liés au vieillissement. www.ifa-fiv.org

Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS) Un site de référence. Une rubrique Actualité et le magazine Horizons en ligne, mais aussi des explications très claires sur les bourses et subsides de recherches. www.snf.ch

FORS — Centre de compétences suisse en sciences sociales Très

importante base de données regroupant projets de recherche suisses et internationaux, publications et données statistiques. www.forscenter.ch

Gérontologie CH (Anciennement Société suisse de Gérontologie (SSG)) La plateforme des spécialistes du domaine de la vieillesse, nationale et interdisciplinaire. Propose une liste des sociétés et groupes spécialisés et une entrée en ligne sur le bulletin Gérontologie information. www.gerontologie.ch

H4G – Projet Habitat à 4 générations Cette association réfléchit à des solutions intégrant les quatre âges de la vie dans de nouvelles formes d’habitat. L’objectif de ce projet est de répondre à une évolution des usages et des modes de vie au plus proche des besoins réels de la population. www.forumgrosselin.org/chantier-h4g

Infoclic.ch Romandie – Promotion de l’enfance et de la jeunesse en Suisse Site de l’association infoclic.ch qui œuvre pour la promotion de l’enfance et de la jeunesse en Suisse. La plateforme offre une newsletter, des liens et une présentation de ses projets. www.infoclic.ch

Institut international des droits de l’enfant (IDE) Un suivi de l’actualité mais surtout une base de données scientifiques et des informations sur la formation (Siège à l’IUKB, Sion). www.childsrightrights.org

Intergénération Plateforme de promotion de la collaboration entre les professionnels des différents âges. www.intergeneration.ch

LIVES – Le Pôle de recherche national LIVES – Surmonter la vulnérabilité: perspective du parcours de vie (PRN LIVES) Le PRN LIVES vise à mieux comprendre l’apparition et l’évolution de la vulnérabilité ainsi que les moyens de la surmonter pour favoriser l’émergence de mesures sociopolitiques innovantes. www.centre-lives.ch

Office fédéral des assurances sociales (OFAS) Le site institutionnel de référence pour la sécurité sociale: les données de base, les données statistiques, les lois, les interventions parlementaires, les

projets. www.bsv.admin.ch

Plateforme des associations d'âinés de Genève Le site propose une importante documentation et engage une réflexion approfondie pour une vision politique des seniors à Genève et sur la problématique des logements adaptés dans le canton. La plateforme se veut également un lieu de partage des bonnes pratiques et de collaboration interinstitutionnelle. www.plateformeaines.ch

PNR 52 : L'enfance, la jeunesse et les relations entre générations dans une société en mutation Le site du Programme national de recherche avec présentation de six modules, en particulier: Les questions de générations dans la politique sociale. www.nfp52.ch

Pro Juventute Descriptif des prestations proposées aux jeunes et aux parents avec les adresses régionales des antennes de la Fondation. www.projuventute.ch

Pro Senectute Suisse Le site propose le catalogue d'une très importante bibliothèque sur la vieillesse et le vieillissement. www.prosenectute.ch

Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés Le Réseau (RFVAA) développe la démarche « Villes Amies des Aînés » afin de mieux répondre au défis de la transition démographique et de mieux vivre dans les territoires urbains. Des ressources et de précieux dossiers. www.villesamiesdesaines-rf.fr/assoc

Socialinfo Site des éditions Socialinfo qui proposent des publications et de l'information, des indications sur les réflexions et les initiatives en cours, publiques et privées. Elles accompagnent l'entrée dans la société de longue vie et encouragent à participer à la promotion des solidarités entre les générations. www.socialinfo.ch

Terre commune/Association longue vie Dispositif multimedia permettant de découvrir 60 ans d'Histoire de l'animation sociale à Genève sous différentes facettes (histoire, projets, personnes, films, webdoc, etc.) www.terrecommune.ch

Des livres pour découvrir et s'informer sur la société de longue vie

Les solidarités dans la société de longue vie

de Jean-Pierre Fragnière
Socialinfo, 120 pages, 2021

Terre commune.

60 ans d'action socioculturelle à Genève

de Claude Dupanloup, Nicolas Reichel, Michel Vuille
Socialinfo, 216 pages, 2020

Entrer dans la société de longue vie

de Jean-Pierre Fragnière (Éd.)
Socialinfo, 348 pages, 2019

La retraite. Quels projets de vie ?

de Jean-Pierre Fragnière
Socialinfo, 156 pages, 2019

Habiter dans la société de longue vie

Le projet ADRET à Lancy

de Claude Dupanloup, Jean-Pierre Fragnière
Socialinfo, 128 pages, 2018

Générationnaires solidaires

de Jean-Pierre Fragnière, Philippe Gnaegi
Socialinfo, 228 pages, 2018

Viellir autrement

de Katharina Ley
Socialinfo, 138 pages, 2017

Dictionnaire de la société de longue vie

de Jean-Pierre Fragnière
Socialinfo, 188 pages, 2016

La société de longue vie est une gerbe de cadeaux, c'est aussi une brassée de responsabilités. Un monde inexploré, riche en surprises, le plus souvent accueillant. Mais il faudra s'y risquer sans carte précise. Heureusement, les études et les essais se multiplient; ils sont disponibles, au même titre que cette brochure qui réunit quelques propositions pour accompagner notre voyage.

